



École De Bourgogne

Rapport annuel 2015 - 2016

Rédigé par

Première partie : Diane Hubert, directrice

Deuxième partie :
Annie Picard, présidente du Conseil d'établissement

Automne 2016

Première partie : Le bilan de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre publics le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2015-2016, 637 élèves de la 1re à la 6e année, répartis en 29 groupes classes, incluant une classe répondant aux besoins des élèves présentant des troubles du comportement et un service Répit/transit et conseil.

Outre les services d'enseignement offerts par 40 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 15 éducateurs ont accueilli et encadré 310 jeunes.

Il est à souligner que, pour une sixième année consécutive, le personnel du service de garde a réalisé une activité « Maison hantée » pour l'Halloween. Plus de 500 enfants accompagnés de leurs parents sont venus visiter la maison hantée. Des denrées non périssables ainsi qu'une somme de 464\$ ont été amassées et remises à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Cependant, à cause des moyens de pressions des employés dans le cadre des négociations nationales, les activités rassembleuses école ont été moins nombreuses cette année. L'année s'est terminée en beauté avec notre kermesse et la haie d'honneur aux finissants de 6e année.

Situation budgétaire

Les compressions budgétaires ont motivé la décision de couper l'aide aux devoirs et l'aide pédagogique. Cependant pour compenser, le service de garde a augmenté son nombre d'heures de supervision des devoirs.

L'école termine l'année en équilibre budgétaire et a été en mesure de faire les choix suivants :

- Achat de livres de lecture pour la bibliothèque
- Développement du parc informatique dont l'achat de portables pour un projet spécial en 5^e année et une douzaine de tablettes intelligentes qui seront disponibles l'année prochaine.
- Achat de ressources didactiques numériques
- Achat de chaises d'élèves

Objectif 1.1

- Service en éducation spécialisée d'une technicienne 35 heures/semaine (Convention de gestion et de réussite éducative But 4.1).
- Bonification du service d'orthopédagogie avec l'ajout d'une 3^e orthopédagogue à temps partiel (Convention de gestion et de réussite éducative But 3).

La campagne de financement réalisée à l'automne 2015 a permis de recueillir 11 907,86 \$. Cette somme a été utilisée, pour l'achat de matériel pour le gymnase (matelas, câble à grimper, fosse de saut), pour l'installation de supports additionnels pour des ballons-poires, pour l'aménagement de paillis dans la section de la cour des petits ainsi que pour des abonnements de revues littéraires dans les classes.

Nous n'avons pas demandé de contributions volontaires comme par les années passées avec la facture des cahier d'exercices, car nous savions qu'il risquait d'y avoir moins d'activités rassembleuses école d'organisée.

Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ): bilan de mise en œuvre

La Convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de Réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

Cible

Pour l'année 2015-2016, avoir plus de 85 % d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.	Plus de 85 % Juin 2015 : 86 % Juin 2014 : 91 % Juin 2013 : 81 %	
Moyens mis en place		
 Poursuivre le travail de dépistage et d'interventions amorcé par la Ribambelle auprès des élèves de la 1re année du 1er cycle. Offrir des ateliers portant sur l'attention concentration. Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève). Poursuivre une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture. 		
Résultats obtenus et jugements	Recommandations et ajustement proposés	
83 % Cible non atteinte (baisse de 3%)	Réviser les moyens.	

Objectif 1.2 Pour l'année 2015-2016, avoir un résultat final supérieur à 80% pour la compétence 1 en mathématique à la fin du primaire. Cible Plus de 80 % Juin 2015: 81,0 % Juin 2014: 74,6 % Juin 2013: 78,3 % Juin 2012: 76,6 %

Moyens mis en place

- S'assurer que chaque degré se constitue une banque de situations complexes, en fasse la mise à jour annuellement et en fasse vivre en classe, un minimum de 8 par année.
- Faire manipuler les élèves afin de donner du sens aux concepts mathématiques.

Résultats obtenus et jugements	Recommandations et ajustement proposés	
75,4% Cible non atteinte (baisse importante par	Poursuivre les moyens en place et vérifier qu'ils se	
rapport à l'année dernière où le résultat était plus	réalisent.	
haut que la moyenne des autres années)		

Objectif 2.1 Pour l'année 2015-2016, augmenter de 1 pour cent le résultat moyen en lecture, chez l'ensemble des garçons à la fin du 2e et du 3e cycle.	Cible 2e cycle 74,0% 3e cycle 73,1 % Juin 2015 1er cycle 79,8% 2e cycle 73,0% 3e cycle 72,1%
	Juin 2014 1 ^{er} cycle 84,9% 2 ^e cycle 74,1% 3 ^e cycle 72,1%
	Juin 2013 1 ^{er} cycle 82,3% 2 ^e cycle 74,0% 3 ^e cycle 72,3%
	Juin 2012 1 ^{er} cycle 83,9% 2 ^e cycle 75,4% 3 ^e cycle 74,4%

Moyens mis en place

- Pratiquer les élèves de tous les niveaux à répondre aux quatre types de questions en lecture. (compréhension, interprétation, justification et jugement critique)
- Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture de textes courants en 4e, 5e et 6e année.
- Expérimenter une approche d'enseignement de la lecture en 1re année axée sur le traitement grapho phonétique.

Résultats obtenus et jugements	Recommandations et ajustements proposés	
1 ^{er} cyc. 79,0 %		
2 ^e cyc. 77,3% Cible atteinte (hausse importante)	Poursuivre la réflexion amorcée sur les pratiques	
3e cyc.71,9% Cible non atteinte (près du statu quo)	pédagogiques.	

Objectif 2.2	Cible 2 ^e cycle 75 % 3 ^e cycle 73 %
Pour l'année 2015-2016, augmenter le	Juin 2015
résultat moyen en écriture chez les garçons à	1 ^{er} cycle 77,0% 2 ^e cycle 69,2% 3 ^e cycle. 72,8%
la fin du 2e et 3e cycle.	
	Juin 2014
	1 ^{er} cycle 81,9% 2 ^e cycle 73,0% 3 ^e cycle. 69,5%
	Juin 2013
	1 ^{er} cycle 81,3% 2 ^e cycle 74,9% 3 ^e cycle 72,4%
	Juin 2012
	1 ^{er} cycle 80,3% 2 ^e cycle 72,5% 3 ^e cycle 73,9%

Moyens mis en place

- Enseignement de l'orthographe d'usage par constances orthographiques.
- Offrir du soutien orthopédagogique en écriture.
- Amorcer une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en écriture.

Résultats obtenus et jugements

1^{er} cycle : 78,4 %

2^e cycle: 75,5 % Cible atteinte

(hausse importante)

3^e **cycle**: **72,2** % Cible non atteinte

(légère baisse)

Recommandations et ajustement proposés

Poursuivre la réflexion amorcée sur les pratiques pédagogiques.

Objectif 3

Pour l'année 2015-2016, augmenter en cours d'année de 4 pour cent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.

Cible

En juin 2016, augmentation de 4 %.

Augmentation de 11,1%

2013-2014 : 1^{re} étape 81,4 % 3^e étape 83,3 %

Augmentation de 1,9%

2012-2013: 1^{re} étape 81,3 % 3^e étape 85,9 %

Augmentation de 4,6%

Moyens mis en place

- Assurer le suivi du plan d'intervention auprès de l'élève et le valider annuellement.
- Reconnaître les réussites des élèves (école et classes) exemple : Étoiles de la fierté, semaine de la persévérance, activités récompenses et systèmes propres à chaque classe.
- Poursuivre des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins.
- Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève.
- Poursuivre les rencontres entre les titulaires et les orthopédagogues pour présenter les élèves et organiser les services.
- S'assurer du suivi des dossiers des nouveaux élèves ayant des besoins particuliers auprès des enseignants.

Résultats obtenus et jugements

1^{re} étape 68,2 % 3^e étape 67,2 %

Diminution de 1 % Cible non atteinte

(Baisse importante)

Au 1er et 2e cycles : augmentation de 2%

Au 3e cycle: baisse de 2,5 %

(Il y a plus d'élèves ayant des PI au 3e cycle)

Recommandations et ajustement proposés

Analyser la situation et revoir les moyens en place.

Objectif 4.1

Pour l'année 2015-2016, maintenir à moins de 5 le nombre d'évènements reliés à l'intimidation entre élèves.

Cible

Moins de 5 situations graves d'intimidation

2014-2015 : Deux situations graves d'intimidation 2013-2014 : Aucune situation grave d'intimidation

Moyens mis en place

- Avoir une cour animée et assurer une surveillance active.
- Appliquer un programme d'habiletés sociales à l'ensemble de l'école.
- Offrir des ateliers sur la gestion des conflits et sur l'estime de soi
- Offrir des activités parascolaires le midi

Résultats obtenus et jugements

 Quatre situations d'intimidation ont été signalées au 2^e ou 3^e cycle (1 à la sortie des classes, 1 dans un autobus et 2 avec des médias sociaux ou avec textos en dehors de l'école)

Recommandations et ajustement proposés

Poursuivre les moyens en place et réviser le plan de lutte afin d'y ajouter les nouveaux moyens mis en place. • Environ 15 gestes de violence ou de conflits ont été signalés et traités.

Aucune situation grave d'intimidation

Cible atteinte

Objectif 4.2

Pour l'année 2015-2016, l'équipe école et le traiteur respectent les trois orientations de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

Cible

En juin 2016, 100% des composantes des trois orientations en matière de saine alimentation sont respectées.

Moyens mis en place

- Choisir un concessionnaire de repas chauds dont l'offre alimentaire respecte l'orientation 1 et l'orientation 2 de la politique.
- Diversifier les espaces utilisés pour les repas. (Orientation 3 de la politique)
- Respecter les exceptions à l'application de la politique acceptées par le CÉ.

Résultats obtenus et jugements

• Les orientations sont respectées. Cible atteinte

Recommandations et ajustement proposés

Poursuivre les moyens en place.

Objectif 4.3

Pour l'année 2014-2015, deux objectifs sont identifiés :

- A) Offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement.
- B) Maintenir les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.

Cible

A)

- Au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations,
- Au moins 2 activités parascolaires par semaine,
- Au moins 3 activités sportives volet compétitif durant l'année,
- Au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde.
- B) 1^{er}cyc. 97% 2^e cyc. 100% 3^e cyc. 100%

Juin 2015,

1^{er} cyc. 97,4% 2^e cycle 100% 3^e cycle 100%

Juin 2014,

1^{er} cyc. 100% 2^e cycle 98% 3^e cycle 100%

Moyens mis en place

- Organiser la cour d'école afin de favoriser l'activité physique.
- Course d'intensité modérée à élevée durant les cours d'éducation physique.
- Grille-horaire favorisant l'activité physique : 2,5 h/sem. 1^{er}cycle et 2 h/sem 2^e, 3^e cycles.
- Promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, les performances des élèves.

Résultats obtenus et jugements

A) Cibles atteintes partiellement atteintes au niveau de l'offre et de la diversité des activités physiques

Recommandations et ajustement proposés

Poursuivre les moyens en place.

Moyens de pressions

B) 1^{er} cycle: 97,8 % Cible atteinte 2^e cycle: 100 % Cible atteinte 3^e cycle: 100 % Cible atteinte

Objectif 5	Cible
Pour l'année 2015-2016, l'équipe école réalise	Au moins une activité à chaque niveau
au moins une activité par niveau en lien avec	
l'école orientante.	
Moyens mis en place	
 Intelligences multiples (3e cycle). 	
Activités en lien avec l'École orientante.	
 Présentation des différents parcours. 	
Résultats obtenus et jugements	Recommandations et ajustement proposés
Cible atteinte	Poursuivre les movens en place.

Conclusion

L'année 2015-2016 fut une année bien remplie. L'ensemble de l'équipe-école a collaboré afin de donner des services de grande qualité aux élèves. L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Malgré une baisse des activités rassembleuses école, les élèves ont vécu une belle année.

Une fois les moyens de pressions terminés, les enseignants ont bien participé aux rencontres pédagogique et aux formations offertes.

Je termine en remerciant le personnel et les parents pour leur engagement et leur collaboration à la réussite des enfants.

D. + H.L.t

Diane Hubert
Directrice

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Le bilan du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école De Bourgogne est composé de 12 membres votants, soit 6 parents d'élèves et 6 membres du personnel. La directrice de l'école, Madame Diane Hubert, participe également aux séances du conseil d'établissement, mais elle n'a pas de droit de vote. Cette année, les membres du conseil d'établissement étaient :

Présidente et représentante au comité de parents	Annie Picard
Directrice	Diane Hubert
Représentante des parents	Nadine Riendeau
Représentant des parents	Alex Langelier
Représentant des parents	Dominic Martel
Représentant des parents et substitut au comité de parents	Abdel Mlak Nasri
Représentante des parents	Marie-Claude Michon
Représentante du personnel enseignant	Nathalie Théroux
Représentante du personnel enseignant	Josée Monfils
Représentante du personnel enseignant	Audrey Lanctôt Meunier / Mélanie Boivin
Représentante du personnel enseignant	Sonia Lacasse
Représentante du service de garde	Danielle Fortier
Représentante du personnel de soutien et secrétaire du conseil	Francine Meloche

Le conseil d'établissement a tenu 8 rencontres ordinaires, en plus d'organiser l'assemblée générale annuelle où trois représentants des parents ont été élus pour un mandat de deux ans. Lors des séances du conseil, les membres ont été consultés sur plusieurs dossiers qu'ils ont approuvés ou adoptés selon le cas. Cette année, les dossiers suivants ont été traités :

- L'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- La campagne de financement et le suivi des fonds recueillis ;
- L'approbation des activités éducatives complémentaires ;
- L'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative ;
- L'adoption des critères de sélection pour la direction d'école ;
- L'approbation de la grille-horaire et des grilles-matières ;
- La sélection du photographe scolaire ;
- La sélection du service de traiteur pour les repas du dîner ;
- Le budget de l'école et les encadrements financiers ;
- Les frais chargés aux parents ;
- L'approbation du code de vie et des mesures de sécurité;
- Le service de garde ;
- L'organisation scolaire;
- Les différentes activités et services offerts dans l'école.

En plus de ces dossiers, le conseil a été consulté par la commission scolaire à propos de la révision du plan de répartition des élèves rendu nécessaire par la construction d'une nouvelle école à Chambly. Les membres du conseil d'établissement de notre école ont assisté à une séance d'information en compagnie de ceux de l'école Sainte-Marie. D'un commun accord, les deux écoles ont décidé de consulter les parents de leur secteur par un sondage électronique pour connaître leur préférence entre les deux hypothèses proposées. Ensuite, chaque conseil a fait ses recommandations au conseil des commissaires en fonction des résultats et des commentaires des parents de leur secteur respectif.

À la demande du comité de parent, le conseil s'est également prononcé sur le projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire. Le projet de loi a par la suite été abandonné par le gouvernement. Notre école a aussi participé à trois reprises au mouvement « Je protège mon école publique » qui dénonce le manque de financement des écoles publiques et ses conséquences sur les services aux élèves et sur la réussite scolaire.

Mentionnons également que malgré l'intérêt de certains parents à former un organisme de participation des parents (OPP), celui-ci n'a pu être créé cette année. Cependant, un comité de travail s'est rencontré à quelques reprises pour établir le nom, les règles de fonctionnement et un projet initial pour l'OPP. De cette façon, il sera possible à l'assemblée générale annuelle en septembre prochain de former un OPP si des parents le souhaitent.

Cette année, des parents sont venus s'exprimer à la parole au public sur les activités pédagogiques complémentaires et sur la révision du plan de répartition des élèves. Deux membres du Club Optimiste de Chambly sont venus nous présenter les différents concours et activités que leur organisme offre aux jeunes de la région.

Pour finir, j'aimerais remercier la direction, le personnel, les parents et tous les bénévoles qui par leur implication et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves et font de notre école un environnement de vie stimulant.

Annie Picard Présidente Présidente du Conseil d'établissement